

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Dépense / Reçu le

Réserve
au
Moniteur
belge



24092878

12 JUIN 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Greffe

N° d'entreprise : **0444 294 939**

Nom

(en entier) : **Bureau Van Hecke & Co**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **avenue Louise 343 – 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission d'un administrateur

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale du 12 juin 2024

[...]

Première délibération

Le Président informe l'assemblée générale que le mandat d'administrateur qu'occupait la SRL BUREAU VAN HECKE ET ASSOCIES, a pris fin au plus tard le 13 mai 2024.

L'assemblée générale prend acte de cette fin de mandat de l'administrateur précité.

Elle décide également, à l'unanimité, de ne pas pourvoir au remplacement de l'administrateur dont le mandat a pris fin.

Deuxième délibération

Pouvoir, avec faculté de substitution, est donné à Me Christophe Hoogstoel et Me Amélie Dopchie, dont le cabinet est situé à 1050 Bruxelles, avenue Louise, 235 (9^{ème} étage), agissant conjointement ou séparément, aux fins de la représenter en vue d'assurer les formalités de publication légale et, si nécessaire, de modifier les enregistrements auprès des autorités compétentes (y compris auprès de l'administration de la TVA ou de la Banque-Carrefour des Entreprises) en raison des décisions prises au cours de cette réunion.

Cette décision est prise par l'actionnaire unique.

[...]

Christophe Hoogstoel,
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/06/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).